

Remplacement pour congés maternité

PROFIL DE POSTE

Animateur de la Charte Forestière de Territoire « Ubaye – Pays de Seyne »

Date limite de dépôt des candidatures : 10 mars 2017

Envoi des dossiers / renseignements sur le poste

Madame la Présidente
CCVUSP – Maison de la Vallée
4, avenue des 3 frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE
04.92.81.28.23 - chermelin@ccvusp.fr

Renseignements techniques

Éloïse TRON
Maison du Bois
La Fresquière
04 340 MÉOLANS-REVEL
06.32.61.81.28 – charteforestiere@ubaye.com

1 Contexte du poste

Les Communautés de communes « Vallée de l'Ubaye », « Ubaye – Serre-Ponçon » (fusionnées en CC Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon au 01/01/2017) et **« Pays de Seyne »** (intégrée dans Provence Alpes Agglomération au 01/01/2017) **portent une Charte Forestière de Territoire en animation depuis fin 2012.**

La forêt occupe une place prépondérante dans la vie du territoire Ubaye – Pays de Seyne. Au-delà de l'aspect environnemental et paysager, la forêt est le cadre d'activités touristiques et de plein air qui représentent un poids significatif dans l'économie montagnarde. La filière bois est également présente avec plusieurs exploitants forestiers installés localement, de nombreux artisans (charpente, construction, menuiserie, tournage, fabrication de jouets...), et un nombre important de chaufferies bois (plaquettes forestières) publiques et privées.

Sous la responsabilité de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon, maître d'ouvrage délégué de l'opération, **la personne recrutée aura en charge l'animation technique et le suivi de la Charte Forestière de Territoire.**

La CFT est pilotée par un groupe d'élus référents qui constituent, avec l'animateur de la Charte et le chargé de mission « Charte Forestière » de l'Union Régionale des Communes Forestières, le comité de pilotage restreint. Celui-ci assure le suivi « quotidien » de la Charte.

Toutes les informations au sujet de la Charte Forestière Ubaye – Pays de Seyne sont disponibles sur le site : <https://sites.google.com/site/cftubayeseyne/>.

2 Définition des missions

Un-demi temps plein est consacré à l'action « Mobiliser plus et mieux pour sécuriser et développer les filières territoriales de valorisation bois énergie et bois d'œuvre » pilotée par l'Union Régionale des Communes Forestières PACA. Les actions menées par la CFT Ubaye – Pays de Seyne seront les suivantes :

- Relais des Communes forestières sur le territoire pour sensibiliser et former les élus à l'exploitation des forêts et la commercialisation des bois :
 - mobilisation des élus et enquête sur les besoins en formation
 - Participation aux formations, proposition de programme, réservation des salles
- Amélioration de l'accès aux massifs forestiers en réponse à l'absence d'exploitation forestière sur des massifs et dans la suite des problématiques identifiées en 2016
 - Suite de l'étude « Pont Mobile » réalisée en 2016 sur la commune de Seyne les Alpes (accompagnement de la commune dans un projet de route forestière et pont fixe)
 - Accès à la forêt de Gaudeissart à Barcelonnette
 - Étude du potentiel « câble » sur la forêt communale d'Uvernet-Fours
 - Autres projets
- Mise en œuvre de coupe à câble sur le territoire
 - Accompagnement des communes dans la recherche d'une AMO
 - Accompagnement / rédaction des dossiers de demande de subvention spécifique pour la réalisation des chantiers

- Lien avec les gestionnaires et mobilisation des propriétaires (publics et privés) en vue de nouveaux chantiers, visites d'info sur site
- Sécurisation de l'approvisionnement en bois énergie local à travers la mise en place d'un contrat test d'approvisionnement « forêt – plateforme »
 - Visibilité de l'état d'assiette ONF sur l'ensemble du territoire et mobilisation des élus, en particulier les gestionnaires de chaufferie bois
 - Accompagnement des collectivités dans le projet de déplacement-agrandissement de la plateforme actuelle et réflexion sur le contenu d'un contrat d'approvisionnement visant à alimenter cette plateforme
- Animation en forêt privée, en intensifiant les actions initiées avec le CRPF :
 - Mobilisation des communes
 - Localisation des massifs de forêt privée intéressants pour la mobilisation du bois
 - Mobilisation des propriétaires à travers l'organisation de réunions publiques dans les communes, suivies de visite-conseil du CRPF
 - Mise en œuvre de coupes groupées forêt publique - forêt privée sur le modèle de ce qui a été initié en 2014 et 2015
- Vie administrative de la Charte Forestière
 - Recherche de financements et montage des dossiers de subventions :
 - évaluation et relance de la Charte pour 2018
 - projet de chalets de camping avec le Lycée d'Embrun
 - Suivi des demandes de paiements en attente et des dossiers de subventions en cours
 - Rédaction du bilan d'activités 2017
 - Organisation et animation de Comités de Pilotage si nécessaires

Un-demi temps plein supplémentaire pourra éventuellement être proposé si l'accord des financeurs est obtenu. Il sera consacré à une action de développement de l'usage du bois pour la filière locale (notamment la construction)

- Identification des acteurs et des projets
 - Rencontres et échanges avec les acteurs pour identifier les projets potentiellement innovants et les besoins sur le territoire (espace, moyens matériel, conception, publicité, innovation, certification...).
 - Mise en place d'un groupe de travail pour définir un ou plusieurs projets à développer localement (fabrication et commercialisation de « chalets bois », installation / mutualisation d'équipement, ZA « bois »...).
- Structurer une filière à partir d'un produit spécifique (chalets bois, travail mené en 2015-2016) : Accompagnement des entreprises dans la création et la production d'un petit chalet en bois certifié Bois des Alpes produit localement, à destination touristique (campings) et autres marchés à définir.

3 Profil et conditions

Profil recherché

- Bac +3/5, formation dans le domaine du développement local et l'aménagement du territoire avec expérience et/ou spécialisation dans la forêt et la filière bois ;
- Connaissance du paysage institutionnel et compétences en ingénierie financière ;
- Capacité d'animation, de mobilisation des acteurs et de prise de recul ;
- Capacité de travail en réseau, autonomie, dynamisme, sens de l'organisation, capacité de dialogue ;
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques classiques ;
- Une connaissance du territoire Ubaye – Pays de Seyne serait appréciée

Condition du poste

- Poste à mi-temps, salaire calculé sur la base de l'indice brut 457 – indice majoré 400 de la Fonction Publique Territoriale
- Recrutement en CDD de 4 mois ;
- prise de fonction : fin mars 2017, période d'essai de 15 jours
- Lieu de travail : Maison du Bois, MEOLANS REVEL (04) et nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire de la Charte et ponctuellement sur le département et la Région
- Permis de conduire et voiture indispensables.

Dossier de candidature :

Lettre de motivation + CV à l'attention de *Madame la Présidente de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye – Serre-Ponçon*, à adresser à

Maison de la vallée, 4 avenue 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE

Date limite de dépôt des candidatures : 10 mars 2017

Les entretiens se dérouleront aux alentours de la mi-mars.